

le docteur Hall, le premier ministre suppléant peut-il garantir à la Chambre et au pays que lui-même et les fonctionnaires de son ministère profitent des connaissances du docteur Hall pour chercher comment ils pourraient améliorer la situation dans cette région et qu'ils font tout ce qu'ils peuvent pour corriger les abus graves que le docteur Hall a signalés?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, selon une règle bien connue de la Chambre, il n'appartient pas aux députés de commenter les délibérations d'un comité de la Chambre. Mon honorable ami est membre du comité et il était présent ce matin. Il a posé quelques questions lui-même...

**L'hon. Michael Starr (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Si je comprends bien, le chef de l'opposition invoque le Règlement.

**L'hon. M. Starr:** Monsieur l'Orateur, on a posé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question parfaitement légitime, qui n'était pas un commentaire, en lui demandant s'il avait l'intention de bénéficier de l'expérience dont a fait preuve dans son témoignage un homme bien connu qui est un spécialiste en la matière. Le ministre n'a fait que répudier la question.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La question de Règlement ne se pose pas. Le député entame un débat. Le ministre a exprimé une opinion concernant le Règlement. Cela ne constitue pas, à mon avis, une raison valable pour soulever en ce moment un rappel au Règlement.

**L'hon. M. Martin:** Monsieur l'Orateur, je voudrais assurer à mon honorable ami, pour qui j'ai la plus grande estime, que la certitude qu'il voudrait obtenir de moi lui a été fort bien donnée ce matin par le directeur de l'aide extérieure, M. Strong, et j'ai moi-même complété cette assurance.

**L'hon. M. Starr:** Comment cela, complétée?

**L'hon. M. Martin:** Monsieur l'Orateur, je voudrais tout simplement dire à mes honorables amis d'en face, de la façon la plus aimable, que l'impression d'urbanité et de civilité qui émane des nouveaux chefs conservateurs ne s'harmonise pas avec l'attitude bruyante et désinvolte de certains vis-à-vis.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je conseille au ministre de remettre à plus tard la réponse à la question du député.

**M. Macquarrie:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Même si nous admettons qu'un ministre peut décider de ne pas répondre à une question, il ne devrait pas, à mon avis, donner à entendre par la même occasion que le député qui la pose enfreint le Règlement. Le comité est saisi du rapport du secrétaire d'État aux Affaires extérieures sur la politique étrangère. Si l'on acceptait cette interprétation du ministre, aucune question sur aucun aspect de la politique étrangère ne serait autorisée à la Chambre.

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

### CHYPRE—LA RENTRÉE POSSIBLE DES TROUPES CANADIENNES

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, ayant si bien réussi à disposer de cette question de façon amicale, je voudrais traiter d'une autre question posée par le député de Chapeau.

[Français]

Je veux répondre maintenant à la question que l'honorable député de Chapeau m'a posée l'autre jour et à laquelle j'avais promis de répondre tout de suite.

L'honorable député de Chapeau m'a demandé le 26 octobre si, à mon avis, la situation à Chypre était telle que l'on pouvait s'attendre à la rentrée des troupes à la fin de l'année, à l'expiration du mandat actuel.

Bien que la situation à Chypre se soit améliorée quelque peu au cours des derniers mois, il n'y a pas eu de progrès dans le sens d'une solution politique et la tension sur l'île demeure sérieuse. Je m'attendais donc à ce que le besoin continue pour la Force du maintien de la paix, après l'expiration de son mandat actuel, le 26 décembre de cette année. Cependant, je dois dire à l'honorable député qu'une décision finale à ce sujet devra attendre le prochain rapport du secrétaire général de l'ONU au Conseil de sécurité à Chypre.

[Traduction]

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser qui a trait à la réponse donnée par le ministre eu égard à la situation dans l'île de Chypre. Puis-je demander au ministre quelles sont les mesures prises par le gouvernement en vue d'une solution politique au problème de Chypre?